

PRÉAMBULE

Dès les premiers jours où l'on a parlé de la possibilité d'implanter un port méthanier dans la région de Québec-Chaudières-Appalaches, soit le projet RABASKA, les parties prenantes ont rapidement manifesté un vif intérêt. Ce qui n'est pas une surprise en soi. Que ce soit la communauté des affaires, les citoyens et les opposants au projet, les dossiers de cette nature et d'une pareille envergure laissent peu de gens indifférents. Dans pareil contexte, il peut arriver que la passion et les interprétations de toutes sortes l'emportent sur le rationnel et l'empirisme. Le projet RABASKA n'échappe pas à cette réalité.

C'est ainsi qu'avant même que son cadre et ses diverses composantes n'aient pu être définis, RABASKA a fait l'objet d'une panoplie de scénarios et d'hypothèses; certains relevant de la pure science fiction. Plus encore, sans que le projet et ses principaux paramètres n'aient été cristallisés, certains ont même osé comparer RABASKA à de multiples expériences étrangères, certaines favorables et d'autres moins, avec autant de diversité que de sources d'informations non validées ou encore ne pouvant l'être.

IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE RABASKA

Si l'on s'en tient aux vraies choses, Rabaska est un projet devant permettre la création de près de 4 000 emplois directs et indirects sur trois ans, c'est environ 10 M \$ versés à la ville de Lévis en taxes annuellement ainsi que 1 M \$ en taxes scolaires, c'est 280 emplois indirects chez les fournisseurs, c'est plus de 7 M \$ versés annuellement en frais de pilotage, de remorquage, de brise-glace, de droits de port à différentes entreprises maritimes de la région,

c'est près de 60 M \$ pour les gouvernements pendant la phase de construction et au-delà de 5 M \$ annuellement en cours d'exploitation.

De plus, avec les 10 M \$ qui seront perçus par la ville de Lévis, montant à propos duquel une entente a été convenue et signée entre les parties prenantes, on peut penser que ce sont aussi les activités de loisirs qui en seront affectées très positivement. D'ailleurs, Rabaska a déjà témoigné sa volonté de bon citoyen corporatif, en octroyant un don à la fondation du Centre hospitalier de Lévis.

Des projets tels que RABASKA ne se présente que sur une base séculaire. Les retombées qu'il doit générer apparaissent, d'entrée de jeu, très significatives pour le développement économique de notre région. Dès lors, avant de verser dans l'irrationnel et le sentimentalisme, ne devrait-on pas éviter de perturber les processus évoqués ci-dessus dans leur application.

Bien sûr, il y a des précédents. Il faut donc remettre le projet ainsi que les particularités dans lesquels il s'inscrit dans leur contexte. Au Canada et au Québec, plus particulièrement, RABASKA n'est pas le premier projet à caractère industriel. Même s'il s'agit d'un des premiers de cette acabit au Québec, l'expérience acquise ainsi que les expertises développées par nos différentes institutions, qu'elles soient de nature fédérale ou provinciale, font en sorte que de tels projets font l'objet d'un encadrement structuré par le biais de différents mécanismes. Il en résulte, entre autres, que les différents groupes d'intérêt peuvent s'exprimer librement et de manière ordonnée, à l'intérieur d'un processus étatique rigoureux, tout en évitant l'exagération et la désinformation.

CONCLUSION

Les actuelles audiences publiques du BAPE représentent justement le résultat du processus auquel je fais allusion ci-dessus. Ainsi, au lieu de semer une panique inutile par le biais des médias, il nous apparaît de loin préférable de laisser à ce forum le soin de faire valoir les véritables tenants et aboutissants de ce dossier ; un forum où tous peuvent faire valoir leur point de vue en toute démocratie. Cela vaut, de loin, beaucoup mieux que toute déclaration ou écrit intempestifs, par le biais des médias, basés sur l'émotivité, ne pouvant que contribuer à ce qu'un jour, les investisseurs ne daignent même plus seulement envisager la possibilité de faire affaire chez nous. Une éventualité qui devrait tous nous faire réfléchir profondément !

Moi, je fais confiance aux commissaires du BAPE qui sauront faire en sorte que les présentes audiences logeront à l'enseigne du rationnel et du pragmatisme. Une approche à la fois aussi constructive et démocratique ne peut, à mon humble avis, que favoriser la convergence des intérêts de tous et chacun et le développement économique de notre région Québec-Chaudière-Appalaches.

Mais, pour ce qui me concerne, à moins d'arguments démontrant clairement qu'il me soit préférable d'adopter une position contraire, j'appuie le projet Rabaska.



Denis Lapointe